



Elections CSE VESTALIA

2^{ème} tour

du 20 au 27 octobre 2022



19 octobre 2022

SUD en tête au 1^{er} tour

Merci à tous les salariés de Vestalia qui ont voté SUD au 1^{er} tour des élections CSE.

SUD reste le 1^{er} syndicat de Vestalia avec 30,77% des voix.

Viennent ensuite dans l'ordre : CGT (21,79%), CFE/CGC (19,23%), CFDT (15,38%) et FO (12,82%).

Par rapport aux élections précédentes de 2019, SUD est toujours le 1^{er} syndicat de Vestalia, malgré un transfert de 19,7% de ses voix vers la CGT qui se présentait pour la 1^{ère} fois. La CFE/CGC gagne 4,5%, la CFDT perd 2,5% et FO perd 4%.

Elections CSE Vestalia 1er tour octobre 2022	1er collège				2ème collège				Total			
	Titulaire		Suppléant		Titulaire		Suppléant		Titulaire		Suppléant	
inscrits	71		71		55		55		126		126	0
votants	37	52,11%	38	53,52%	43	78,18%	43	78,18%	80	63,49%	81	64,29%
blancs/nuls	2		2		0		0		2		2	
exprimés	35	49,30%	36	50,70%	43	78,18%	43	78,18%	78	61,90%	79	62,70%
CFDT	6	17,14%	6	16,67%	6	13,95%	7	16,28%	12	15,38%	13	16,46%
élu	2ème tour		1		1		1		1		2	
CGT	11	31,43%	12	33,33%	6	13,95%	5	11,63%	17	21,79%	17	21,52%
élu	2ème tour		1								1	
SUD	18	51,43%	18	50,00%	6	13,95%	5	11,63%	24	30,77%	23	29,11%
élu	2ème tour		2								2	
FO					10	23,26%	10	23,26%	10	12,82%	10	12,66%
élu					1		1		1		1	
CGC					15	34,88%	16	37,21%	15	19,23%	16	20,25%
élu					2		2		2		2	

Au 1^{er} tour, Alain Matondo Ndoma et Stevens Nasso ont été élus dans le 1^{er} collège suppléant sur la liste SUD.

Au 2^{ème} tour, votez SUD !

Pour le 1er collège Titulaire, il y a un second tour à partir du 20 octobre, car le quorum n'a pas été atteint à 1 voix près (moins de 50% de suffrages exprimés).

Le second tour aura lieu du jeudi 20 octobre à 8h au jeudi 27 octobre à 14h, toujours par vote électronique.

Seuls votent les salariés qui appartiennent au 1er collège.

**SUD est majoritaire au 1er collège
avec 51,43% des voix au 1^{er} tour.**

Un score pour SUD à amplifier au second tour

Vos candidats SUD au 1^{er} Collège Titulaires



Doga Luc **GNAHORE**



Cédric **KIHLE**



Saïd **BELLILI**



Jean **GALLONDE**

Chaque voix compte !

Date des élections : du 20 octobre à 8h au 27 octobre 2022 à 14h

Vote par internet : Le vote se fait sur internet depuis chez soi, son smartphone ou dans un des points de vote comprenant un ordinateur en libre-service sur votre lieu de travail (Technocentre, Lardy, Aubevoys, VSF, Mondadori et Rueil).

Codes d'accès : Pour voter, il vous faut vos codes d'accès : matricule + clé de vote. Ils sont envoyés par courrier à votre adresse personnelle avant le vote.

Vous votez 1 fois : Seuls votent les salariés qui appartiennent au 1er collège. Vous votez pour élire vos représentants au CSE. C'est important.

Pour voter : Connectez-vous à <https://www.e-votez.net/VESTALIA/> et **votez** 